

la gracieuse figure d'Annonciade qui leur souhaita amicalement le bonjour.

— Vous m'avez pris en traître, mademoiselle, dit Amédée sur le ton de la plaisanterie, tout en saluant cordialement ; les bêtises que je me permets avec votre frère...

Médéric lui coupa la parole :

— Grand merci du choix et de l'honneur que vous me faites ; ah ça, mon cher maître, vous me traitez donc en gamin ?

Annonciade riait.

— Messieurs, il faut en rester là de la discussion, s'il vous plaît, reprit-elle bientôt ; je venais vous chercher pour dîner. Mais comme on doit se soutenir en famille, mon cher Ric, nous forcerons M. Amédée de nous raconter ses histoires au dessert ; maman et Marie-Sophie seront juges de leurs mérites.

— La punition surpasse la faute, dit Amédée, qui continuait la plaisanterie ; devant un juge comme vous, mademoiselle, je me déclare incapable de parler méchamment du prochain.

Tout en causant, ils reprirent le chemin du château. Annonciade marchait en avant. C'était une douce et gentille enfant de dix-sept ans à peine, avec une délicieuse figure pleine de sourires et de lumière qui s'encadrait dans une forêt de cheveux blonds, dorés comme les épis en août. Quand elle se retournait pour parler ou pour répondre au jeune professeur ainsi qu'à son frère, les boucles de cette jolie chevelure, se renversant en arrière, laissaient voir deux yeux d'un bleu réellement d'azur et des traits d'une finesse exquise et d'une rare distinction. Elle était petite de taille, mince et frêle comme on l'est souvent à cet âge, presque toujours vêtue de blanc ; un peu rêveuse, un peu sentimentale, mais bonne et bien élevée, chérie des gens du château et de ceux du voisinage qui, la voyant souvent, le soir, errer au milieu des allées du parc, plus semblable à une vision qu'à un être naturel, l'avaient surnommée la petite fée du clair de lune.

Sa sœur, Marie-Sophie, qui attendait sur le perron, était une femme de dix-neuf ans. Nous ne pouvons mieux faire connaître au lecteur la différence qui caractérisait les deux sœurs si rapprochées d'âge, qu'en disant de l'une qu'elle tenait déjà de la femme par sa précoce raison, par la fermeté de son caractère, tandis que l'autre par sa grâce et son enjouement, semblait encore appartenir à l'enfance.